



Quédillac



*11 juillet 2015
Passage du Tour
de France
dans notre commune*



Bulletin municipal n°54

Janvier 2016





Sommaire

Zoom

4 - 5

- 11 juillet 13h45 : Prise d'antenne à Quédillac de la célèbre émission de France 3 : En direct du Tour de France

Vie municipale

6 - 14

- Comptes-rendus municipaux
- Où en sont les projets en cours
- Lotissement Les Forges
- Recensement
- Espace culturel
- Vœux du Maire : plusieurs personnes à l'honneur
- Les mutations de notre Mairie

Vie communautaire

15

Vie scolaire

16

- École Saint Joseph

Vie associative

17 - 23

- Familles Rurales
- Union pongiste Médréac - Quédillac
- SEPQ, section dynamic club
- SEPQ, section gym zumba
- SEPQ, section cyclo
- SEPQ, section théâtre
- SEPQ, section football
- SEPQ, section twirling
- SEPQ, section volley ball
- AAPPMA, les pêcheurs de haute rance
- Le club de la rance
- Comité des fêtes
- Section AFN - UNC

Vie locale

24 - 27

- État civil
- Urbanisme
- Calendrier SMICTOM
- Un taxi dans la commune
- Sécurité routière
- Compagnie d'azur
- Repas du CCAS
- Noces d'or
- Tarifs municipaux
- La naturalisation d'un habitant de la commune
- Calendrier des fêtes
- Permanences des conseillers départementaux



Edito

Le « Vivre Ensemble », avec toutes nos différences et nos convictions, doit rester le fil conducteur de la vie de chacun d'entre nous.

Souvent, les minorités naissent de l'injustice ou du non-respect de l'autre. Liberté Egalité Fraternité, ces termes liés à notre république et associés à notre drapeau et notre hymne, prennent tout leur sens lorsque la paix et la démocratie sont menacées. Les tristes événements de l'année 2015 nous en ont démontré toutes les conséquences.

Notre tolérance et notre solidarité doivent nous faire espérer en une année 2016 meilleure. C'est le souhait que je formule en vous adressant tous mes vœux les plus sincères, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale.

Vos élus ainsi que le personnel communal sont actuellement motivés par la diversité des projets et surtout par le fait de les voir concrètement se réaliser. Votre participation, nombreuse, à la dernière cérémonie des vœux nous a donné un sentiment d'encouragement dans l'exercice de notre mission.

Les récompenses attribuées à certains acteurs de la vie de notre commune nous ont rappelé combien il était important de reconnaître le rôle majeur du bénévolat. Au même titre que les autres acteurs locaux, les associations et leurs bénévoles sont les bâtisseurs de la vie sociale et aussi très souvent le comité d'accueil des nouveaux arrivants et l'assurance de leur bonne intégration. Soyez, une nouvelle fois, tous remerciés pour votre dévouement à notre commune.

2016 va aussi nous donner un coup de projecteur sur l'évolution de notre population suite au recensement qui va s'effectuer dans les prochains jours. Votre collaboration est importante pour obtenir des données les plus fiables possibles, informations qui pourront aussi être une aide à la décision pour vos élus. Je vous remercie à l'avance de l'accueil que vous allez réserver aux deux agents recenseurs.

Encore une bonne année à tous.

Votre Maire, Hubert LORAND.

11 juillet 13h45 : Prise d'antenne à Quédillac de la célèbre émission de France 3 : En direct du Tour de France

Quelle surprise pour Hubert LORAND, le Maire, quand on lui annonce, à peine 3 heures avant le passage des coureurs de la 8^{ème} étape du Tour de France cycliste qui relie Rennes à Mûr de Bretagne ce 11 juillet dernier, que l'équipe technique de France Télévision souhaite le rencontrer pour organiser un reportage sur sa commune ! Tout s'est fait très rapidement et le scénario a été imaginé en quelques minutes par Sabri, collaborateur de Gérard qui lui propose l'endroit qui va accueillir le célèbre journaliste sportif pour son émission de prise d'antenne. Un coup de cœur pour le centre-bourg, la terrasse du petit bar où l'équipe a pris le café, la rencontre par hasard avec les organisateurs du mariage de l'après-midi, un tuyau par le responsable des services techniques qui connaît un copain propriétaire d'une 403 de 1961 parfaitement conservée, le maire qui réussit à joindre son collègue élu et historien Joseph VERGER pour parler de la commune, l'odeur de la galette-saucisse qui donne l'idée d'une recette par la crêpière et, pour terminer, le thème du mariage et qui plus est, dans une famille de passionnée de vélo...Tout y est puis, c'est parti !



Arrivée de Gérard Holtz dans la Peugeot 403 de Pascal Vilboux.



Présentation de la commune avec Hubert Lorand.



Discussions avant la prise d'antenne.



Reste à savoir si ça va plaire au patron ?... Pas de souci, il fait confiance à Sabri, puis il arrive lui-même environ une demi-heure avant le passage des coureurs. Echanges et discussions avec les élus, les participants et les professionnels, cadrage et recadrage par Gérard Holtz lui-même, il faut faire vite... Il reste 10 minutes pour effectuer le reportage et en plus, on annonce que les coureurs ont pris de l'avance... Alors, au pas de course sur la place de l'Eglise... mais en toute simplicité et dans une formidable ambiance ! Quelle magnifique journée et quelle récompense pour tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ce passage du tour ! Le Maire, Hubert LORAND, confie : « *Je remercie de tout cœur Gérard et son collaborateur Sabri pour leur choix de notre commune. Nous avons pu apprécier leur efficacité et surtout leur simplicité, leur sympathie et leur considération pour les spectateurs du Tour, y compris dans les petits villages comme le nôtre... Cette journée, un peu stressante, il faut bien l'avouer, m'a permis de constater la réactivité de notre population à répondre à une situation spontanée et c'est aussi sans doute un peu pour cela que nous avons été choisis par les équipes de France Télévision et Gérard Holtz. Tout ceci bénéficie évidemment à notre petite commune qui s'est fait connaître dans l'immense territoire de retransmission du Tour de France et c'est une grande fierté pour le maire que je suis* ».



La galette-saucisse avec Virginie et Julien.



Un brin d'histoire locale avec Joseph Verger.



Des mariés comblés.

Séance du 3 juillet 2015

Transport scolaire 2015/2016

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de « Bourrée Voyages » pour la location d'un minibus 9 places avec chauffeur au prix de 138,75 € TTC/jour et autorise Monsieur le Maire à signer le devis ;

- DÉCIDE de reconduire le montant de la participation de l'usager, tel qu'il était en 2014-2015, à savoir :

- 112 € pour l'année scolaire complète (enfants inscrits à la rentrée de Septembre 2015)

- 69 € en cas d'inscription en Janvier 2016

- 42 € en cas d'inscription en Avril 2016

- CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention près du Conseil Général, au titre du transport scolaire.

Chemins d'accès aux parcelles

A l'unanimité, le conseil municipal CHOISIT l'entreprise Antony CRESPEL de Quédillac pour la réalisation des travaux à effectuer sur les chemins situés à « Fontelin » et « de la Bellangerais à Trégueneuc » pour les sommes respectives de 2 012,75 € HT et 1 041,50 € HT qui seront imputées à l'opération 29 - Chemins accès aux parcelles.

Séance du 17 septembre 2015

MAIRIE - Résultats d'appel d'offres :

Désignation des entreprises titulaires du marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, ATTRIBUE les 14 lots de l'appel d'offres relatifs à la restructuration et l'agrandissement de la mairie, aux entreprises suivantes :

Lot – Désignation	Entreprise	Montant H.T.
01 - Démolition	EURL GOBIN de Quédillac	18 890,00 €
02 - Gros-œuvre - VRD	EURL GOBIN de Quédillac	71 011,65 €
03 - Charpente	SARL COMMEUREUC de Montauban	6 604,67 €
04 - Couverture - Etanchéité	SARL PAYOU de Saint-Méen	15 748,13 €
05 – Menuiserie extérieure et intérieure	SARL SAUVAGE de Gaël	43 998,01 €
06 – Plâtrerie – Isolation verticale	SARL MASSARD de Quédillac	8 660,94 €
07 – Electricité - VMC	Entreprise PAIN de Quédillac	12 635,20 €
08 – Plomberie - Sanitaire	Entreprise PAIN de Quédillac	3 539,00 €
09 – Chauffage aérothermie	SARL DESRIAC de Caulnes	12 870,00 €
10 – Carrelage – Sols - Faïence	SARL MASSARD de Quédillac	9 848,98 €

11 – Faux-plafond – Isolation horizontale

SARL COYAC

de St Jacques de la Lande 3 976,35 €

12 - Informatique Entreprise PAIN de Quédillac 1 015,00 €

13 - Peinture SARL THIRIAULT d'Acigné 7 118,13 €

14 - Métallerie PHIL'METAL de Quédillac 16 663,96 €

TOTAL 232 580,02 €

MAIRIE - Déménagement de la mairie

location du bâtiment de substitution

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal ACCEPTE et AUTORISE :

- de procéder au transfert des locaux de la Mairie au « 2 rue de Médréac », le temps de la réalisation desdits travaux ;

- les conditions de location du logement situé au « 2 rue de Médréac », soit 275 €/mois charges non comprises ;

- Monsieur le Maire à signer le contrat de location.

MAIRIE - Transfert temporaire de la salle du conseil municipal et de célébration des mariages

Monsieur le Maire explique que l'article 393 de l'Instruction relative à l'état civil impose les locaux de la Mairie comme lieu de célébration du mariage. Cependant, à titre exceptionnel, en cas d'impossibilité temporaire, les mariages peuvent être célébrés dans un autre lieu.

Monsieur le Maire précise qu'à la suite des travaux d'extension de la Mairie, la salle habituellement utilisée pour célébrer les mariages va être indisponible.

Monsieur le Maire propose donc que les mariages soient célébrés au sein de la salle André Poulain, salle des associations, située « 8 rue du Bois Romé ».

Monsieur le Maire explique que ce lieu n'étant pas dans « la Maison Commune », il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'affectation de cette salle comme salle des mariages. Il ajoute que le Procureur de la République, également sollicité en ce sens, a donné son accord.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité.

Fonction publique

Titularisation d'un agent

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la titularisation de Mr LANGOUET Bastien, sur le poste d'adjoint technique territorial 2ème classe, à compter du 8 octobre 2015.

Domaine et patrimoine

Chemins de randonnées

La randonnée, après avoir été longtemps le privilège de quelques marcheurs impénitents, est devenue, voici quelques décennies, un phénomène de masse qui concerne directement la commune dans la mesure où le pratiquant, qu'il soit joggeur, randonneur, marcheur sportif, ou simple promeneur, utilise de façon prioritaire les voies ou chemins des communes.

Monsieur le Maire rappelle que la commission des chemins, réunie le 15 juillet dernier, a parcouru la campagne afin de repérer des liaisons possibles de chemins communaux.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, de prendre une délibération de principe afin d'autoriser la commission des chemins à effectuer un travail de fond avec pour objectif de créer des chemins de randonnées.

A l'unanimité, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour engager une opération de création de chemins de randonnées.

Bibliothèque - Portage de documents : signature de la charte « votre bibliothèque vous livre »

Le portage de documents (livres, CD, DVD, livres audio) à domicile pour les personnes à mobilité réduite, intitulé «Votre bibliothèque vous livre», s'inscrit dans le projet de développer la lecture publique, de permettre au plus grand nombre d'y accéder et de lutter contre l'isolement que peuvent entraîner une maladie ou des difficultés à se déplacer et ce, de façon temporaire ou permanente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE le principe de mise en place du portage de documents « votre bibliothèque vous livre » sur le territoire de la Communauté de Communes et la charte afférente.

Bibliothèque Désignation de l' élu référent

Depuis le 1er septembre 2015, la gestion de la bibliothèque est totalement municipale avec un adjoint du patrimoine à temps complet et bien sûr l'équipe des bénévoles. Monsieur le Maire propose de désigner, avec son accord, Mme BOUGAULT Christine, en tant qu'élue référente non plus provisoire mais permanente.

A l'unanimité, le conseil municipal ACCEPTE de nommer :

- Mme Christine BOUGAULT, conseillère municipale, élue référente à la bibliothèque,
- Mme Carine PEILA-BINET, adjointe à la culture restant référente du fonctionnement général de l'espace culturel.

Séance du 8 octobre 2015

URBANISME - Déclaration d'Intention d'Aliéner : parcelle AB 580

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité des présents :

- De faire valoir le droit de préemption communal sur la parcelle AB 580 ;
- D'accepter l'acquisition de la parcelle AB 580 (711 m²) pour le montant proposé de 50 000 €, sous la condition expresse de l'acceptation de la proposition d'achat de la parcelle AB 154 au prix proposé par l'assemblée ;
- De décider de sa destination vers un ensemble « pôle culturel » comportant bâtiment, parking et espaces verts.

URBANISME - Proposition d'achat de la parcelle AB 154

Le conseil municipal DÉCIDE, à la majorité des présents, d'ACQUÉRIR, en l'état, la parcelle AB 154, d'une surface de 136 m², pour un montant de 37 000 € et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

URBANISME - Déclaration d'Intention d'Aliéner : parcelle AB 170 et AB 171p

Après en avoir débattu, le Conseil municipal DÉCIDE de ne pas préempter sur les biens mentionnés ci-dessus.

URBANISME - Demande servitudes sur parcelles AB 448 et AB 459

Après en avoir débattu, à l'unanimité, le Conseil Municipal ACCEPTE :

- la vente de la parcelle AB 448 (90 m²) au prix de 50 €/m². Les frais afférents à la vente seront à la charge de l'acquéreur (géomètre et notaire).
- la servitude réelle et perpétuelle de passage à pied sur la parcelle AB 459.

INTERCOMMUNALITÉ 2015-49 Rapport C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Après lecture du rapport, le conseil municipal APPROUVE celui-ci mais ÉMET la réserve que les charges liées au SDIS (poteau d'incendie) ne devraient pas être transférables compte tenu de l'illégalité de la compétence SDIS de l'ex communauté de communes de Montauban.

INTERCOMMUNALITÉ 2015-49 Compétences facultatives

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal TRANSFÈRE les compétences facultatives ci-dessous à la Communauté de Communes St Méen-Montauban.

JEUNESSE

Accompagner la famille dans sa relation à la jeunesse en favorisant la compréhension mutuelle et en mobilisant les différents acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse

TRANSPORT

Etude et mise en œuvre d'actions visant à améliorer et développer les transports alternatifs (covoiturage, déplacements doux...) et la multi modalité sur le territoire communautaire ;

CHEMIN DE RANDONNÉES

- Coordination de la mise en œuvre des plans départementaux itinéraires de randonnées et de promenades (PDIPR) et vélo
- Action de promotion et de valorisation touristique.

FINANCES LOCALES Subvention Ecole du Cirque

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2015-12, en date du 27 février 2015, relative aux demandes de

subventions, notamment la demande d'aide financière pour l'école du cirque qui a eu lieu sur l'année scolaire 2014-2015.

Le conseil municipal avait alors décidé d'attribuer la somme maximale de 790 € (somme identique à 2011) mais sur justificatifs des dépenses et recettes.

Après avoir réceptionné les renseignements, le conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité, d'attribuer le montant de 790 €.

FINANCES LOCALES - Ligne de trésorerie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'accepter les conditions du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €, pour une durée d'un an.

FINANCES LOCALES - Mandat spécial donné aux élus pour participer au Congrès des Maires 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCORDE un mandat spécial à Monsieur André MASSARD, 1er adjoint, pour se rendre au 98ème Congrès des Maires les 17, 18 et 19 novembre 2015.

- PRÉCISE que les frais d'inscription, de déplacements, d'hébergement, et l'ensemble des frais annexes seront remboursés sur la base des frais réels.

FINANCES LOCALES - Dérogation pour le remboursement des frais engagés par le personnel communal lors de leur participation au Congrès des Maires 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :

- DE FIXER, les modalités d'indemnisation des frais de déplacement du personnel communal pour assister au Congrès des Maires à Paris du 17 au 19 novembre 2015 en relation avec les missions exercées sur présentation de justificatifs, comme indiquées ci-dessous,

- DE DONNER mission à Monsieur Hervé RAMARÉ, responsable du service technique pour accompagner Monsieur André MASSARD, 1er adjoint au Maire, qui a un mandat spécial pour participer au Congrès des Maires à Paris du 17 au 19 novembre 2015,

- DE DÉROGER au régime forfaitaire des frais engagés par les agents de la Commune et d'autoriser le remboursement de leurs frais selon les frais réels engagés dans le cadre des missions confiées pour l'intérêt du service (frais d'inscription, de transport, d'hébergement et l'ensemble des frais annexes nécessaires)

- DE PRÉCISER que ces remboursements de frais se feront au vu des pièces justificatives et d'un état de frais signé de la personne concernée.

Séance du 12 novembre 2015

FINANCES LOCALES - TARIFS MUNICIPAUX

A l'unanimité, le conseil municipal ACCEPTE et DÉCIDE de fixer les tarifs municipaux, à compter de ce jour (voir p.26)

FINANCES LOCALES

Indemnités de conseil et de budget du receveur municipal - exercice 2015

Le conseil municipal, à la majorité accorde pour l'année 2015, l'indemnité de conseil et de budget à Madame Fabienne DEMEURE, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, dans la limite de 50 % autorisée par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 ; soit 238,58 € brut.

RESSOURCES HUMAINES

Adhésion aux contrats d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE d'accepter la proposition de la SOFCAP :

Durée des contrats : 4 ans à compter du 1er janvier 2016

Contrat CNRACL : agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL

Taux : 5,75 % de la base d'assurance

Nombre d'agents : 5

Contrat IRCANTEC : agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et des agents non-titulaires

Taux : 1,10 % de la base d'assurance

Nombre d'agents : 2

RESSOURCES HUMAINES

Création d'emplois d'agents non-titulaires d'agents recenseurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- De créer deux emplois temporaires à temps non-complet d'agents recenseurs du 21 janvier au 20 février 2016

- Les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions INSEE

- Monsieur le Maire est chargé de procéder au recrutement des agents recenseurs

RESSOURCES HUMAINES

Personnel communal - prime de fin d'année

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de maintenir la prime dite de fin d'année à 470 € brut pour l'année 2015, pour un temps complet, le calcul du montant effectif se faisant au prorata de la durée hebdomadaire de travail et, le cas échéant, du temps de présence au sein de la collectivité.

INTERCOMMUNALITÉ

Attribution de compensation

Monsieur le Maire rappelle que le montant de l'attribution de compensation attribuée en 2014 a été revu à la baisse pour 2015 en raison :

- Du contrat avec Chenil service
- De la participation au Syndicat du Meu

A l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le montant de l'attribution de compensation définitive 2015 et provisoire 2016, soit 44 782,67 € (pour mémoire en 2014 : 47 416,25 €).

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport d'activités de la Communauté de Communes - exercice 2014

Après présentation du rapport par Monsieur Hubert LORAND, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité PREND ACTE et ÉMET un avis favorable sur le rapport d'activités de la Communauté de Communes St Méen-Montauban – exercice 2014.

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets - Rapport d'activités du SMICTOM - exercice 2014

Le conseil municipal PREND ACTE du rapport d'activités 2014 du SMICTOM Centre Ouest.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL

D'ÉNERGIE 35 – Rapport d'activités 2014

Le conseil municipal PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2014 du Syndicat Départemental d'Énergie 35, de l'année 2014.

Motion de soutien au maintien de l'EPHAD de Gaël

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- CONSIDERE que l'EPHAD de Gaël est un véritable établissement de proximité qui permet aux personnes âgées de Gaël et des communes voisines de rester dans leur espace de vie, celui qu'ils ont toujours connu ;
- CONSIDERE que l'EPHAD de Gaël permet un meilleur équilibre territorial, source de vitalité et de dynamisme des communes du territoire ;
- SOUTIENT la commune de Gaël dans sa démarche de demande de maintien de l'EPHAD situé sur sa commune auprès des services compétents ;
- CHARGE le Maire d'en informer toutes les personnes en mesure de soutenir à leur tour cette action.

Motion de soutien au maintien de l'hôpital local de Saint-Méen-le-Grand

Dans la démarche de restructuration en cours, le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- SOUHAITE que cet établissement permette d'accueillir de nouveaux services qui éviteraient de se rendre à Rennes, permettraient une complémentarité avec Pontchaillou et rendraient l'accueil des malades plus confortable (chambre à un lit...);

- SOUTIENT la commune de Saint-Méen-le-Grand dans sa démarche de demande de maintenir, de conforter et d'amplifier l'hôpital local (véritable facteur d'équilibre et d'aménagement du territoire) situé sur sa commune auprès des services compétents ;

CHARGE le Maire d'en informer toutes les personnes en mesure de soutenir à leur tour cette action.

Séance du 17 décembre 2015

DOMAINE ET PATRIMOINE - Chemin situé au lieu-dit « La Maladrie »

Après en avoir débattu, le conseil municipal ACCEPTE de régulariser la situation administrative du dossier, avec les termes suivants :

- SOLLICITE de la part du cabinet de géomètre-expert BUSNEL de Montfort-sur-Meu, l'établissement d'un plan de bornage, à la charge de la commune ;

- RÉGULARISE la situation administrative du chemin situé au lieu-dit « La Maladrie » auprès de l'étude de Maître Karine PATARD, notaire à Saint-Méen-le-Grand, à la charge de la commune de la façon suivante :

o ÉCHANGE par Mr & Mme BÉCHU Claude au profit de la commune de Quédillac

• La parcelle A1439 (ex-parcelle A638) pour une surface de 16 m²

• La parcelle A1442 (ex-parcelle A642) pour une surface de 6 m²

o En contre-échange, la commune s'engage à fournir le matériel de clôture (poteaux et grillage d'une hauteur de 1,40 m) au profit de Mr & Mme BÉCHU Claude, sur une longueur de 45 mètres.

- A SIGNER tous les documents afférents à ce dossier de régularisation ou, en cas d'empêchement, l'un des adjoints délégués.

ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Contrôle des installations en cas de mutation

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- DÉCIDE de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement collectif.

- PRÉCISE que ce contrôle sera opéré par VÉOLIA et que la prestation sera facturée directement au propriétaire qui vend son bien.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Où en sont les projets en cours ?

La mairie

Les travaux avancent normalement, selon le planning, voire même un peu d'avance pour l'instant. L'objectif de fin de travaux début du mois de juillet devrait donc être atteint, sauf imprévu. Le retour des services dans les nouveaux locaux est envisagé avant les congés d'été.

Concernant le financement de cette opération, les aides prévues au dossier ont bien été accordées suite à la bonne anticipation des élus et des services et vont représenter plus de 70 % du montant total de l'investissement. Le budget actuel de la commune devrait permettre d'assurer l'autofinancement restant à charge de la commune et donc de ne pas recourir à l'emprunt. Nous en profitons pour remercier les partenaires mais aussi les services qui ont œuvré pour obtenir ces bonnes conditions. Vous trouverez ci-dessous le plan prévisionnel de financement actualisé :



Dépenses d'investissement	Montant H.T	Recettes	Montant
Honoraires maîtrise d'œuvre - architecte	24 009,62 €	D.E.T.R (Etat)	98 752,02 €
Publicité appel d'offres		Plan de relance (Département)	86 400,00 €
Etudes amiante, plomb et thermique		Réserve parlementaire (sénateur)	15 000,00 €
Assurance Dommages-Ouvrages			
Travaux	232 580,02 €	Autofinancement	71 437,62 €
Estimatif du mobilier	15 000,00 €		
TOTAL	271 589,64 €	TOTAL	271 589,64 €

La station d'épuration

Le diagnostic des réseaux a été réalisé ainsi que l'estimation des travaux liés à la remise en ordre de ces réseaux, soit 30 230 euros HT. Le maître d'œuvre a aussi identifié les travaux à réaliser à la station, l'estimation étant de 137 500 euros HT. Parallèlement, les Charcuteries de l'Osier devront réaliser un bassin tampon dans l'enceinte de l'entreprise dans le but d'assurer une bonne régularité de rejets. Parmi les travaux de la station, un curage des trois bassins s'impose. La quantité de boues très importante, à savoir environ 2500 m³ selon la bathymétrie, sera épanchée sur les terres de quatre agriculteurs qui ont accepté les propositions du maître d'œuvre et de la mairie. Il s'agit de Messieurs Daniel COULON et Gilles LEBRETON sur Quédillac, de Didier LUCAS et Serge HENRY sur Médréac et Landujan. Nous en profitons pour les remercier de leur collaboration, l'épandage restant le système le moins onéreux pour la commune. L'ensemble des travaux est programmé de mars à septembre 2016.

L'acquisition de la propriété au 1 rue de la Plante

La mise en vente de cette propriété par les consorts BOUCHET a, tout normalement, invité les élus à réfléchir sur l'éventualité de son acquisition par la commune. Considérant la situation de cette emprise foncière en plein centre bourg et aux abords des bâtiments communaux existants, les membres du conseil municipal ont décidé de préempter la partie du foncier inscrit dans le périmètre du DPU (droit de préemption urbain). Ensuite la négociation avec les vendeurs a abouti à un accord pour l'ensemble de la propriété (bâti compris) pour un montant de 87 000 euros. Le droit de préemption imposant d'en indiquer la destination, le conseil a confirmé son souhait d'y installer le nouveau pôle culturel avec parkings et espace paysager. Ce projet était aussi inscrit dans le programme de la liste « Ensemble vers 2020 », l'actuel bâtiment de la place de l'Eglise ne répondant plus aux normes d'accessibilité et aux surfaces nécessaires à son bon fonctionnement. Les élus n'ont pas encore fixé le calendrier de la réalisation de ce projet mais il verra le jour dès que les conditions financières seront réunies.

L'église

Les conclusions du cabinet d'études Catherine Proux ont donc confirmé les désordres importants sur l'ensemble de l'édifice, la tour restant la priorité. Cette étude a aussi permis une estimation des travaux à réaliser. Son montant est, comme souvent dans ce genre de bâtiments, très élevé, de l'ordre de 700 000 euros en ce qui nous concerne. Les finances de la commune n'ont pas la capacité à absorber de tels chiffres. Il appartient donc aux élus de trouver des solutions. Une réflexion va s'engager dans les premiers mois de 2016 au sein du conseil municipal afin de déterminer la manière dont va être abordé ce dossier. Nous vous rappelons que l'église appartient au patrimoine de la commune et que les décisions relèvent donc des élus municipaux. Cela dit, les représentants de la paroisse ont été les premiers informés et seront associés à la réflexion.

Lotissement Les Forges

Deux nouveaux terrains ont été vendus en 2015, les numéros 9 et 12 portant à 10 le nombre de terrains vendus à ce jour. Il reste donc 9 terrains disponibles à la vente avec des surfaces allant de 383 m² pour le plus petit à 467 m² pour le plus grand, au prix de 59.50 € le m². Ci-dessous le plan du lotissement avec identification des terrains restant libres. S'adresser à la mairie.



Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Marlène TIPHÈNE, Nadine GIBLAINE,
agents recenseurs
André MASSARD, coordonnateur communal



Espace culturel

Au retour des congés d'été, début septembre, la bibliothèque a accueilli Mélanie SAUTEREY, responsable de la bibliothèque et de la Cybercommune.



Des nouveautés à noter !

A cet effet, des changements ont été opérés, notamment de plus grandes plages d'ouverture :

Le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Les tarifs d'inscription, pour un an de date à date, sont de 6,20 € par foyer pour la bibliothèque, et de 16 € par foyer pour la bibliothèque et la cybercommune.

Les échanges avec la médiathèque départementale de Bécherel concerneront 150 documents tous les trois mois (au lieu de 400 deux fois par an) afin de proposer des nouveaux livres plus souvent.

Il en sera de même pour les achats en 2016 : des commandes moins conséquentes mais quasi mensuelles sont envisagées, toujours dans le but de vous offrir des nouveautés à chaque visite !

On poursuit nos actions phares !

Les accueils de classe des lundis et mardis après-midi ont repris après les vacances de la Toussaint, animés par des bénévoles ravies de permettre à tous les enfants de l'école primaire de choisir un livre à emporter en classe, pour le plaisir.

Des ateliers de formation aux outils informatiques sont proposés tous les vendredis à 18 h et 19 h et les samedis à 9 h et 10 h. N'hésitez pas à vous renseigner !

Des animations seront organisées sur des thèmes variés, pouvant toucher tous les publics.

Ainsi, un ciné goûter s'est tenu salle des associations le 22 décembre, offrant un peu de magie de Noël aux enfants (et très grands enfants) venus profiter de la projection du film Le Pôle Express !

Mais aussi !

Le 3 décembre, l'espace culturel a revêtu ses habits de Noël, et s'est paré de ses plus belles lumières pour attendre comme il se doit les fêtes de fin d'année.

Une cinquantaine de livres ont été achetés et ont rejoint rapidement nos rayons : romans, bandes dessinées, romans pour les enfants, albums pour les tout-petits, documentaires... venez jeter un coup d'œil, vous trouverez certainement votre bonheur !



Bientôt !

Bientôt, l'espace culturel va être réorganisé : abandon des deux espaces distincts et aménagement de coins lecture à l'étage afin de créer une certaine unité de lieu. Ainsi, vous trouverez bientôt des bandes dessinées sur la mezzanine et des romans jeunesse dans la cyber.

La bibliothèque ne sera pas en reste puisque nous allons agencer les étagères de façon à créer un espace pour les documents adultes et un autre plus en direction des enfants.

Et juste pour elles, une étagère vous présentera nos nouveautés !

Pour conclure, nous pouvons vivement remercier l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, qui par sa motivation et son investissement œuvre à l'existence et à la richesse de ce lieu chaleureux.

	Bibliothèque	Cyber commune	Atelier informatique
Mardi	16h30 - 18h30	16h30 - 18h30	
Mercredi	14h00 - 18h30	14h00 - 18h30	
Vendredi	16h30 - 18h30	16h30 - 18h30	18h à 19h et 19h à 20h
Samedi	10h30 - 12h30	10h30 - 12h30	9h à 10h et 10h à 11 h

Vœux du Maire : plusieurs personnes à l'honneur

Hubert Lorand a d'abord nommé les médaillés du travail 2015 :

- Argent pour Pascal Vilboux, salarié de l'entreprise Dekra (siège à Limoges)
- Vermeil pour Christine Lepeigneul, salariée aux salaisons celtiques à Saint-Méen-le-Grand
- Grand Or pour André Burel, salarié de l'entreprise Massard à Quédillac

- Christophe Martins, Vice-Président du Conseil départemental, a remis ensuite la médaille de reconnaissance de la commune à Francis de Saint-Jan, pompier volontaire durant 37 ans, promu lieutenant honoraire après avoir assuré le commandement du centre de secours depuis 2013.

- Hubert Lorand, maire de Quédillac, a remis également la médaille de reconnaissance de la commune à André Guitton, conseiller municipal depuis 1995, « entré par la petite porte en papillon » et « sorti par la grande 19 ans plus tard » avec le titre de maire honoraire.



De G à D : J.L. Tourenne, Jh. Verger, Ch. Guitton, D. Verger, Ch. De Saint Jan, C. Martins, Fr. De Saint Jan, A. Guitton, H. Lorand.

- Hubert Lorand a enfin évoqué les 30 années de Joseph Verger au service de la commune. *« Ton expérience et ton sens de la réflexion sont toujours une plus-value à nos débats au Conseil municipal. Tes statistiques de présence peuvent être aussi un bel exemple pour nos jeunes élus... J'ai presque du mal à qualifier tes relations avec notre commune et je me permettrai de parler de grand amour... lequel s'est notamment traduit par plusieurs années de recherches et d'écriture consacrées à la rédaction d'une monographie : Si Quédillac m'était conté... cet ouvrage restera à jamais dans la mémoire des habitants. Il peut même s'inscrire au patrimoine communal. »* Jean-Louis Tourenne, sénateur, a conclu par d'autres propos élogieux en remettant à Joseph Verger la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil.



Les mutations de notre mairie

Il est vrai qu'au cours du temps elle a plusieurs fois déménagé...

1790 : La révolution a fait son chemin. Toutes les communes de France ont le devoir de nommer un conseil général (on dit maintenant conseil municipal) qui se réunira selon les besoins. Où le conseil général de Quédillac se réunit-il ? Nous ne le savons pas. Peut-être au domicile d'un élu. En tout cas, ce conseil existe bien. Il se réunit vraiment et prend des décisions.

1850 : La loi oblige également toutes les communes de plus de 800 habitants à se doter d'une école de filles, qui vont pouvoir désormais apprendre à lire et à écrire, comme les garçons. A Quédillac, depuis quelques années, les garçons reçoivent ainsi un enseignement dans un local précaire au presbytère, mais les filles ne sont toujours pas scolarisées.

A cette époque, il manque donc un local pour la mairie et un local pour accueillir les élèves filles. La solution passe par la construction d'un complexe école-mairie route de Rennes. La mairie occupera l'aile sud du rez-de-chaussée (côté Rennes), tandis que l'aile nord (côté Saint-Brieuc) abritera l'appartement de fonction réservé aux enseignantes. A l'étage, s'organiseront les classes elles-mêmes, tenues par des religieuses de l'Immaculée.

1856 : l'école des filles se transporte au lieu-dit la Retenue, en haut de la place de l'église. Leurs locaux étant libérés, ce sont les élèves garçons qui s'installent au-dessus de la mairie. Une centaine de gamins à instruire et un seul maître, Charles Pichot, Frère de Ploërmel. Pour l'anecdote, au moment des récréations, tout ce beau monde va s'ébattre devant la mairie, sur la route nationale qui traverse la localité...

De 1888 à 1892, construction d'une école publique derrière la mairie (actuelle salle Jean Le Duc) et de l'école privée Saint Joseph, route de Saint-Brieuc. Les écoliers s'en vont. L'étage de la mairie devient vacant.



Observer les panneaux d'affichage bien garnis devant la mairie. Au-dessus du toit la présence d'un clocheton laisse également penser qu'on pouvait actionner la cloche depuis la classe située juste en-dessous.



M et Madame Auvé, parents de Mme Flamanc, furent les derniers exploitants de ce café qui ferma définitivement en 1955.

est hébergée 2 rue de Médréac, dans une maison d'habitation qui fut autrefois l'un des nombreux cafés où l'on pouvait se désaltérer en parcourant le bourg...

1955 : Le bâtiment est prolongé au sud jusqu'au chemin de la Plante et c'est dans ces nouveaux espaces que migre la mairie. Les locaux qu'elle-même libère va accueillir la poste et ses annexes. On a désormais un complexe poste-mairie.

1982 : L'espace étant devenu insuffisant, on construit une nouvelle mairie tout à proximité, mais cette fois-ci au nord du bâtiment.

2015 : Les besoins ne cessant de croître, il est décidé de restructurer complètement le rez-de-chaussée de cette mairie, tout en lui adjoignant une nouvelle salle de réception, côté sud, en lieu et place de l'ancien bâtiment libéré de toute occupation, mais irrécupérable et de ce fait condamné à être démolit. Durant les travaux qui devraient s'achever au milieu de l'année 2016 et en attendant de regagner ses pénates, la mairie

Joseph Verger

La communauté de communes Saint-Méen Montauban

Quelques exemples d'actions réalisées en 2015

Transport à la demande

Extension du service à l'ensemble des communes du territoire depuis le 1er juillet 2015

Le service transport à la demande existait sur l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne depuis juin 2012.

Depuis le 1er juillet 2015, ce service a été étendu aux 19 communes de la communauté de communes :

Le TàD, pour qui ?

- TàD services : Les personnes de + de 65 ans ou en situation de handicap (sans critère d'âge)

- TàD emploi : Les demandeurs d'emploi ou les personnes en réinsertion.

En novembre 2015, le service TàD compte 100 adhérents (35 nouvelles adhésions depuis le 1er juillet 2015 dont 25 sur les communes qui ne bénéficiaient pas de ce service).

Aménagement et entretien de la voirie

Chaque année, la communauté de communes investit pour la modernisation (remise en état de la couche de roulement de la chaussée par l'application d'un enrobé à froid ou la mise en œuvre d'un tri-couche), l'aménagement (aire de manœuvre, réalignement de voie enrochement par ex.) et l'entretien de la voirie.

En 2015 :

- 676 km de voirie entretenue pour un montant de 283 453 €

- + de 10km de modernisation de voirie et de nombreux aménagements ont été réalisés pour un montant de 498 704 €

Habitat :

Aides à l'accession à la propriété (pour les communes de Boisgervilly, La Chapelle-du-Lou, Landujan, Le Lou-du-Lac, Médréac, Montauban-de-Bretagne, Saint-M'Hervon et Saint-Uniac)

Pourquoi seulement 8 communes ?

Depuis 2012, l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne possédait un Programme Local de l'Habitat et avait mis en place des aides à l'accession à la propriété (sous conditions de ressources) et des aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH). Un nouveau PLH, à l'échelle des 19 communes est actuellement en cours de réalisation.

En attendant sa mise en œuvre (en 2017), le PLH de l'ancienne CC du Pays de Montauban-de-Bretagne reste exécutoire mais uniquement sur les communes qui composaient l'ex-CCPMB.

Mais aussi :

- Mise en place d'un prêt de broyeur à végétaux sur l'ensemble des communes

- Ouverture du nouveau site internet de la communauté de communes : www.stmeen-montauban.fr



Zoom sur les projets prévus en 2016 :

- Construction de 2 maisons de la petite enfance, à Montauban-de-Bretagne et à Saint-Méen-le-Grand.

Maison de la petite enfance de Montauban-de-Bretagne : capacité d'accueil, 24 places dont 6 adaptées aux enfants en situation de handicap.

Maison de la petite enfance de Saint-Méen-le-Grand : capacité d'accueil 18 places.

Spécificité de ces deux constructions : Bâtiments passifs, c'est-à-dire autonomes en termes de chauffage.



Date prévisionnelle de début des travaux : 2ème semestre 2016

- Construction d'1 atelier-relais à Quédillac
superficie : 450 m² -2 cellules d'activités avec bureau et entrepôt – 1 salle de réunion commune.

Début des travaux 1er semestre 2016

- Aménagement de la Gare et ses abords à Montauban-de-Bretagne

Voirie, parkings,.....

Début des travaux 2ème semestre 2016

- Réalisation de la filière d'assainissement entre le parc d'activités de La Brohinière à Montauban-de-Bretagne et la commune de Montauban-de-Bretagne.

Début des travaux : 1er trimestre 2016

Voici les principales informations concernant cette année l'école St Joseph à Quédillac.

175 élèves répartis en 7 classes :

Petite section - 27 élèves

Michèle Sodki et Isabelle Crespel (ASEM)

Moyenne et grande section - 24 élèves

Fabien Millardet, Virginie Nosland (ASEM)
et Fanny Henry (le jeudi)

Grande section / CE1 - 26 élèves

Emilie Pignard et Virginie Nosland (ASEM)

CP - 21 élèves - Patricia Renard

CE1 / CE2 - 25 élèves - Valérie Le Ménach

CE2 / CM1 - 26 élèves - Marie-Christine Deberles

CM1 / CM2 - 26 élèves - Chloé Bourcereau

Directeur de l'école : Fabien MILLARDET

Présidente de l'APEL : Chrystèle BARBIER

Président de l'AEPEC : Jean-Jacques POUZET

Les animations pédagogiques à l'école de Quédillac

L'année dernière, le cirque Gervais s'était installé une semaine à Quédillac, pour le plus grand bonheur des enfants de l'école. Après avoir répété chaque jour, les enfants se sont eux-mêmes produits en spectacle sur la piste du grand chapiteau. Cette année sera encore une année marquante pour les plus grands élèves de l'école : les CE2, CM1 et CM2 partent en classe de neige en janvier !

Classe de neige

Du 3 au 9 janvier 2016, les élèves de CE2 - CM1 et CM2 sont partis au centre des Edelweiss à Lanslebourg pour une semaine de ski et de découverte de la montagne.

Au programme de cette semaine : ski alpin tous les après-midis, promenade en raquette, promenade avec chiens de traîneau, rencontre avec un pisteur secouriste, veillée contes et légendes et visite de fromagerie.

Enseignement de l'anglais

Depuis plusieurs années, l'initiation à l'anglais se fait dès la grande section à l'école de Quédillac.

Education à l'informatique : les ateliers du vendredi

Chaque vendredi, Mélanie Sauterey anime trois ateliers d'initiation à l'informatique pour les enfants de la grande section au CM2.

Ces ateliers se déroulent par groupe de 6 à 10 enfants à la salle informatique de l'école avec le support des 10 ordinateurs portables de l'école et du tableau interactif.

Education sportive : séances à la piscine

Tous les enfants de la grande section au CE2 ont bénéficié de leur cycle de 10 séances de natation à la piscine Acorus de Saint-Méen-Le-Grand



Education à la lecture : séances à la bibliothèque

Comme chaque année, les séances à la bibliothèque municipale ont repris. Chaque classe s'y déplace tous les quinze jours.

Education au chant et à l'expression corporelle : le spectacle de Noël

Samedi 12 décembre avait lieu le grand spectacle des enfants sur le thème «noir et blanc». Après des semaines de répétitions, tous les enfants se sont produits sur scène devant leurs petits camarades, leurs parents, grands-parents, amis... Même le Père Noël (qui n'a pas oublié de venir) a été charmé par le spectacle des enfants. Une belle co-animation de l'équipe éducative et de l'APEL.

Rencontre parents-enseignants

En plus des rencontres réalisées tout au long de l'année, l'école St Joseph de Quédillac met en place une semaine de rendez-vous personnalisés entre parents et enseignants au début du second trimestre. Cet entretien est la garantie d'un suivi personnel entre l'enseignant de l'enfant et sa famille.

Les autres services mis en place

La garderie commence à 7h15 et se termine à 19h chaque jour. La restauration se fait en deux services : à partir de 11h45 pour la maternelle puis à partir de 12h20 pour le primaire. Une étude surveillée est mise en place chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30 tous les jours. Des activités pédagogiques complémentaires sont conduites chaque lundi et chaque jeudi de 16h45 à 17h15. Il s'agit d'aide personnalisée ou d'ateliers de jeux de sociétés.



Familles rurales

Centre aéré «La Ruche»

Le centre de loisirs a eu lieu du 6 juillet au 7 août sous la direction de Lucie, Anaïs, Pierrick, Angéline et Aurélia. 46 enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté le centre pendant les cinq semaines. Un thème et une sortie différente étaient proposés chaque semaine. Les principales sorties ont été les suivantes : « Cobac Parc » à Lanhelin, « Le Village Gaulois » à Pleumeur-Bodou, une animation avec des ballons de baudruche qui a donné lieu à des créations diverses, visite chez les pompiers à Quédillac, inter-centre avec le centre de loisirs de Médréac et des sorties à la piscine municipale du Champ Long qui est toujours appréciée. Les enfants ont offert un spectacle à leur famille et aux bénévoles de l'association le dernier vendredi de juillet. Les enfants sont repartis heureux de leur séjour au centre aéré.

Parallèlement il a été proposé aux 12-14 ans deux sorties à la journée. Huit préadolescents se sont rendus à l'équitation à Trémelin et au rafting à Cesson-Sévigné. Ces huit jeunes ont beaucoup apprécié ces deux journées qui leur ont été proposées. De plus, les bénévoles de l'association Familles Rurales sont satisfaits du retour positif de ces nouvelles activités. L'association avait ressenti un besoin pour cette tranche d'âge et avait sollicité la municipalité lors de sa demande de subvention annuelle d'un montant supplémentaire pour mettre en place cette nouvelle activité. Le coût de ces animations a été équilibré entre la subvention et la participation des familles.

Petite enfance et petites vacances scolaires

L'association s'est engagée à fournir à Lucie des temps de travail dans l'année, ce qui a permis aux enfants de 6 ans à 10 ans de se retrouver la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Huit enfants ont participé au stage de modelage (terre cuite) sur une semaine. Il est prévu que Lucie propose à nouveau des animations pour les prochaines vacances. Les informations vous seront communiquées par le flash info, l'école et le site de la commune. L'association a aussi équilibré ses charges et dépenses sur cette activité. L'association ne pouvant ouvrir un centre de loisirs pendant les petites vacances essaye de trouver des solutions pour occuper vos enfants pendant cette période. Nous espérons vous apporter un soutien pour garder vos enfants.

Lucie et Chantal vous accueillent une fois par mois à la salle des associations pour la petite enfance. Quinze enfants, assistantes maternelles et parents assistent à cette séance. Eveil de l'enfant par le jeu, la lecture et la musique. Lucie a découvert cette animation et avec l'aide de Chantal, l'équipe a trouvé son rythme devant les enfants qui sont captivés lors des séances. Belle récompense pour les animatrices.

Flash Info

Une nouvelle distribution dans les commerces et salles communales a été proposée, la synthèse de ce système nous amène à nous reposer la question de la distribution dans tous les foyers, nous travaillons pour que les habitants de la commune puissent retrouver la feuille verte dans leurs boîtes aux lettres.

Union Pongiste Médréac-Quédillac Tennis de Table

Bilan de la 1ère phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table

L'équipe A termine à la 7ème place de son groupe de pré-régionale

En D2, l'équipe B termine à la 2ème place

En D3, l'équipe C termine à la 4ème place

En D4, l'équipe D termine à la 4ème place

L'équipe Junior termine à la 1ère place

L'équipe Minimes-Cadets termine à la 1ère place et monte en D2



Entraînements

Le mercredi soir de 19 h à 22 h à Quédillac

Le vendredi soir de 19 h 30 à 22 h à Médréac

Matches de Championnat

Le samedi à 20 h, salle polyvalente de Quédillac

Toute personne intéressée peut prendre contact avec :

Michel DARTOIS 02.99.07.34.61

Jean-Claude LOCHET 02.99.06.62.19

Site internet :

<http://upmqmedreacquedillac.wix.com/ttmedreacquedillac>

SEPQ, Section Dynamic Club

Crée en 2009, le Dynamic Club Quédillac n'en finit pas de grandir. Notamment grâce aux effectifs qui s'étoffent sans cesse. En 2016 on devrait ainsi dépasser les cinquante affiliations. Cette évolution est liée à l'ambiance et à la passion d'un groupe pour le sport cycliste et la vie associative. Cette année 2015 fut certainement la plus forte en résultats car l'ensemble des catégories a remporté des courses. La palme revient aux cadets avec 9 victoires et 22 podiums. Cet engouement pour les catégories jeunes se confirmera en 2016 grâce à l'engagement de nos 7 juniors et 6 cadets. Les juniors seront dirigés par David DANION et les cadets par Christian POSNIC.

En ce qui concerne nos seniors, la saison fut également très féconde avec la victoire sur le trophée de la Flume et du Meu signée David RAULT et l'ensemble des 3eme catégories. Dans les catégories PASS, nous avons également enregistré les victoires de Pierrick VAULEON, Didier BRINDEJONC, Jean-Marc CLEMENT, Gilles DEGARRABY et Cyril LAHAYE.

De plus, une équipe composée de douze éléments s'est rendue en Belgique pour participer au Tour des Flandres cyclo. Cette épreuve difficile, corsée par le franchissement des fameux pavés, nous a permis de découvrir une belle région flamande. En 2016, direction les Pyrénées Espagnoles, où nous attend le tour de Catalogne.

Mais le club, c'est également l'organisation d'événements importants : Le repas

de présentation fin janvier, le trophée ATFB disputé en nocturne et réunissant plus de 220 coureurs sur deux courses, la participation au Paris-Brest-Paris, où Gilles Coeurdray, qui nous représentait en 2015 a brillamment figuré. Gilles a en effet bouclé ses 1200 kilomètres en moins de 52 heures. Il envisage déjà d'être au départ de la prochaine édition en 2019 et il rêve d'entraîner dans son sillage plusieurs autres licenciés de notre club.

Grâce à l'amical partenariat que nous entretenons avec le cyclo club de Quédillac, nous avons aussi mobilisé nos forces à ses côtés pour assurer l'accueil des randonneurs de ce fabuleux Paris-Brest-Paris

Je souhaite remercier nos partenaires et annonceurs. Particulièrement ceux de la commune ainsi que le cyclo club de Quédillac qui suivent pas à pas nos progressions. Le riche bilan de nos bons résultats, notre maîtrise dans l'organisation de manifestations diverses et l'arrivée du coureur professionnel Arnaud GERARD sont autant de gages de notre volonté de bien faire et réussir pleinement ce que nous entreprenons.

En conclusion, n'hésitez pas à nous rejoindre sur facebook « dynamic club quédillac » pour vous tenir informés de nos actualités.

Dès maintenant, notez cette date : 30 janvier 2016 et ne manquez pas de venir nombreux assister à la présentation du groupe autour d'un délicieux couscous.



SEPQ, Section Gym-Zumba

La forme vient en bougeant et en dansant

Notre section compte à ce jour 90 licenciés qui ont toute liberté de se regrouper selon les séances préparées et animées par Lucie. Durée globale : 4 heures hebdomadaires réparties comme suit .

- Le mardi, gym tonique de 19h à 20h et de 20h à 21h
- Le jeudi, zumba de 19h30 à 20h30
- Le vendredi, gym douce de 10h30 à 11h30

Dispensées sous forme de cours, ces séances sont ouvertes à tous, l'objectif étant de proposer une activité sportive de loisir et de bien-être, afin de permettre à chacun d'améliorer sa condition physique et de lutter contre la sédentarité.

Au cours de cette année nous avons également contribué à l'animation de notre commune en organisant le 1er février 2015, en collaboration avec le Comité des fêtes, un Thé dansant au résultat en demi-teinte, puis plus récemment, le 18/10/2015, une zumba-party.

Lors de notre AG nous avons déploré le manque d'implication des licenciés. En effet, faute de bénévoles, la pérennité de notre bureau est fortement compromise. Néanmoins, nous avons élu et réélu ce bureau pour 4 ans. Voici sa composition:

Présidente : Claudine Deschamps

Vice-présidente : Nelly Frin

Trésorière : Josiane Lemasson et Nathalie Briand

Secrétaire : Marie-Thérèse Massard

Membres : Claudine Boschet, Annick Lebreton, Jeanine Massard, Marie-Thérèse Motais.



SEPQ, section Cyclo

Nous avons l'habitude de faire un peu de nombrilisme autour de notre commune en relatant les exploits sportifs de l'année et en vantant les mérites des adhérents du club. Cette fois-ci justement, je voudrais mettre en avant un tour de force inhabituel réalisé en plein mois d'août et qui a demandé énormément de travail et de préparation. Ce fut un sublime défi par le club cyclo de Quédillac entièrement mobilisé autour de son dynamique président, Pierrick LOCHET, jamais avare de son temps et toujours sur le pont aux moments les plus décisifs.

En effet, pour la deuxième fois en 4 ans, nous avons accueilli les randonneurs du Paris-Brest-Paris. Plus qu'une simple étape pour les cyclistes, ce fut une rencontre magique entre les habitants de notre commune et les 6000 participants de cette épreuve issus de 50 nationalités différentes et représentant tous les âges de la vie.

Pour assurer l'accueil des innombrables visiteurs mettant pied à terre devant notre salle polyvalente, il a fallu préparer une grosse quantité de nourriture et plus d'une centaine de couchages qui, aux heures de pointe s'avèrent même insuffisants. Une centaine de personnes furent donc mobilisées, lesquelles se relayèrent sans interruption pendant 4 jours autour des cyclistes pressés par la montre, ou blessés, ou malades, ou encore épuisés. A cela devaient s'ajouter la gestion et un service permanent de réparations mécaniques, sans oublier la prise en charge d'une équipe de chinois et une autre d'italiens qui avaient choisi de bivouaquer dans notre commune pour y attendre et reconforter leurs compatriotes.

Plus qu'une épreuve pour les sportifs, ce fut enfin un échange enrichissant entre passionnés du vélo. En effet, tout en servant ces « fous de la pédale » et malgré le barrage de la langue, nous avons pu communiquer avec eux et comprendre leurs motivations à se lancer dans une équipée aussi éreintante et périlleuse. En 90 heures maximum, dévorer 1200 kilomètres de bitume, exploit quasi surhumain, même à l'issue d'une préparation physique et morale extrêmement poussée.

En résumé, je tiens à remercier tous les bénévoles qui participèrent à cette folle entreprise dans des conditions parfois délicates. Je voudrais mettre enfin à l'honneur notre président qui malgré le peu de sommeil pendant ces 4 jours, sut garder sa bonne humeur et gérer sans faille cette formidable aventure. *J-N BOUIN, secrétaire*



SEPQ, Section Théâtre

C'est reparti pour la troupe de théâtre de Quédillac !

Depuis plusieurs semaines, ils travaillent et répètent sans relâche pour assurer leur spectacle. Cette année, la troupe vous embarque dans une comédie, en 3 actes, «CLAUDIE» de Marlyse Clément.

La famille Frédéric vit dans l'omniprésence de Claude François, l'idole indétrônable de Birgit. Pour leurs noces d'acajou, Claude, le mari de Birgit, lui prépare une surprise. Seulement, il va recevoir un courrier lui annonçant la faillite de son entreprise de textiles. Le facteur, intermédiaire de cette douloureuse missive, va lui venir en aide de manière assez particulière en faisant jouer ses relations quelque peu douteuses en la personne de Conrad Bignard. La voisine envahissante et dépressive va aussi s'en mêler, les rôles sont confondus.... La surprise aura bien lieu, mais pas comme elle était prévue au départ... Baracouda.

Cette pièce, à l'humour à la fois fin et léger, vous entraînera dans un bon moment de rire.



C'est dans la salle des associations que la troupe vous donne RDV les :

- Vendredis 22 et 29 janvier 2016 à 20h30
- Samedis 9, 16, 23 et 30 janvier 2016 à 20h30
- Dimanches 10, 17 et 24 janvier 2016 à 14h30

N'oubliez pas de réserver : pas de réservation sur répondeur Anthony : 06 10 18 53 78 ou Sandrine : 02 99 06 21 17

Petit RAPPEL

Le théâtre des enfants se produira le samedi 23 janvier à 20h30 et les dimanches 17 et 24 janvier 2016 à 14h30. Les enfants auront le plaisir de vous jouer : « **La soirée chez Oscar** » de Didier Barth.

Une soirée entre des enfants laissés à eux-mêmes ! L'occasion de faire des bêtises en toute conscience.

SEPQ, Section Football

Début de saison très positif !!!!

C'est sur une grande satisfaction que se termine l'année 2015. En effet, après son maintien au mois de mai, l'équipe première se retrouve en tête de son groupe à mi-championnat. Au même moment, la deuxième équipe, qui s'est octroyé une belle deuxième place remonte dans la catégorie supérieure. Merci aux dirigeants et aux joueurs. Grâce à leurs efforts et aux résultats obtenus, la 2ème partie de championnat s'annonce particulièrement passionnante. Le public, présent le dimanche, n'en est que plus nombreux et plus satisfait.

Notre école de foot affiche également une belle santé avec pas moins de 50 licenciés, âgés de 5 ans et demi pour les plus jeunes à 12 ans pour les plus âgés. Un effectif conséquent, encadré par une douzaine d'éducateurs bénévoles qui, chaque samedi, sont présents sur le rectangle vert pour former nos futurs champions. Le club les remercie sincèrement pour leur investissement.

Le temps fort du début de saison aura été la participation des joueurs U11 à la Piv'Cup le 11 novembre 2015. 36 équipes triées sur le volet ont eu le privilège de participer à ce tournoi organisé par le Stade Rennais, dont le slogan était « Mon coach est un Pro ». Imaginez l'excitation des enfants au contact des joueurs professionnels du Stade Rennais venus tout exprès pour les coacher ! Et cerise sur le gâteau, leurs idoles se sont prêtées tout au long de l'après-midi à des séances d'autographes et autres selfies. Des souvenirs plein la tête et pour la vie !

Ces mêmes U11 auront aussi rendu hommage à leur manière aux victimes des attentats sanglants du 13 novembre. Ils étaient présents sur la pelouse du Roazhon Park pendant la cérémonie qui précéda le match Rennes-Bordeaux et ils partagèrent l'émotion de milliers de spectateurs lorsque, dans le stade, retentit la Marseillaise.

L'année 2016 sera enfin marquée par la signature d'une convention de partenariat avec le Stade Rennais qui permettra aux enfants de bénéficier de toutes sortes d'animations : visite du stade, entraînements à la Piverdière, invitations aux matches... L'illustration que notre club grandit et se structure par la base.

Tous les enfants nés depuis 2011, filles ou garçons, désireux de jouer au foot peuvent d'ores et déjà contacter Samuel Barbier (02.99.06.24.55.) ou Pascal Brindejonc (02.99.06.26.10.) en vue de la saison prochaine qui débutera en septembre

Le club remercie aussi la Mairie qui, par la construction d'un local de rangement et abri au terrain route de Médréac, permet un meilleur accueil des joueurs. En effet, le vestiaire a gagné en surface utile. Petits et grands y seront plus à l'aise.

Dates à retenir

30 et 31 janvier : Galette des rois

30 avril : Choucroute

22 mai : Assemblée Générale

4 juin : Tournoi détente



SEPQ, Section Twirling

La SEPQ section twirling a récompensé ses membres démissionnaires du bureau pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Stéphanie Barbier a commencé le twirling à l'âge de 7 ans. Avec une très belle progression, elle a obtenu de nombreuses sélections au niveau National. Monitrice, membre du bureau où elle a occupé le poste de vice-présidente. La Ligue de Bretagne se souviendra de Stéphanie puisqu'elle était également Présidente de Jury durant les Championnats.

Hélène Dartois a été twirleuse pendant plus de 10 ans, puis monitrice, titulaire de l'AFI (animateur Fédéral niveau 1) et membre du bureau.

Sandra Dobrowolski, avant tout maman, a décidé de quitter le bureau, puisque son mari a été muté loin de Quédillac. L'ensemble du club gardera le souvenir de trois personnes dévouées et gentilles et leur souhaite bon vent.

Actuellement, les twirleurs préparent les championnats Individuels et en équipes.

Le 1er championnat départemental Individuels aura lieu à Dinard le 31 janvier 2016

- Le Régional Individuels à Montauban-de-Bretagne les 20 et 21 février 2016
- Le National Individuels à Niort les 16 et 17 avril 2016
- Le Départemental Equipes le 8 mai 2016
à St Germain-en-Coglès
- Le Régional Equipes à Pluvigner (56) le 22 mai 2016
- Le National Equipes les 25 et 26 juin 2016 à Vannes



Dates à noter :

Le repas du twirling le samedi 19 mars et le gala le 11 juin 2016.

Bonne année à tous

SEPQ, Section Volley

Et c'est reparti pour une nouvelle saison !!!

La section Volley-Ball a repris les ballons pour la saison 2015-2016 !!!

De nouveaux adhérents nous ont rejoints en septembre ce qui permet d'étoffer notre effectif.

Le club évolue en championnat, avec une équipe, en catégorie « Compétition libre mixte à 6 ». Les entraînements et les matchs à domicile se déroulent tous les vendredis à partir de 20h30. L'objectif, avec ce nouvel effectif, est d'apprendre à nous connaître sur le terrain afin de progresser rapidement dans le championnat. Tout cela, bien entendu, dans la bonne humeur et la convivialité !!! En cette première partie de saison, nous pouvons dire que cela évolue bien.

Si vous avez plus de 16 ans, et que vous souhaitez venir nous rejoindre, vous êtes tous les bienvenus. Vous pouvez vous inscrire auprès de Sylvie CREPEL au 06 09 70 97 65.

Dates à retenir

Tournoi le vendredi 27 mai

Choucroute le samedi 15 octobre



A.A.P.P.M.A Les PÊCHEURS de la HAUTE RANCE

Tout type de cartes confondu, l'A.A.P.P.M.A en a délivré 553 en 2015 dont 354 estampillées sociétaires (Quédillac : 21 pêcheurs).

Un APN (atelier pêche nature) pour une vingtaine de jeunes fonctionne le samedi après-midi et un club pêche adultes le vendredi après-midi (35 adhérents).

Informations diverses

Dimanche 31 janvier 2016 à 10h : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à Caulnes

Dimanche 6 mars 2016 de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du Bourg de Plumaugat sur présentation de la carte 2016 de l'AAPPMA (100 kg truites Fario)

Samedi 12 mars 2016 : Ouverture de la truite (1ère catégorie)

Dimanche 1er mai 2016 : Ouverture du carassinier (2ème catégorie)

Samedi 8 octobre 2016 à 19h : Repas des pêcheurs à la salle des fêtes de Caulnes

Prix des cartes 2016

- découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
- mineurs de 12 à 18 ans : 20 € ; ces 2 cartes permettent aux jeunes de pêcher dans 91 départements (EGHO)
- carte fédérale personne majeure : 75 €
- carte interfédérale personne majeure avec vignette EGHO : 95 €
- carte découverte femmes : 32 €
- carte journalière : 12 €

Dépositaires de vente des cartes de pêche 2016

Toutes les cartes seront délivrées de manière informatisée de 3 façons différentes :

- sur site internet www.cartedepêche.fr en précisant que vous adhérez à l'A.A.P.P.M.A pêcheurs de Haute Rance à Caulnes

- soit auprès de l'A.A.P.P.M.A de Caulnes, le 27/02/2016 de 9h30 à 12h à la Maison des associations à Caulnes

- soit chez l'un des 3 dépositaires informatisés suivants :

- SARL PIEDVACHE Décoration, rue de Dinan à Caulnes

- Le Bistrot de la tour à Yvignac-la-Tour

- L'auberge Ar Duen La Hardouiniais à Saint-Launeuc (de préférence en dehors des heures de service du midi)

Les pêcheurs de Haute Rance remercient tous les bénévoles et la municipalité de Quédillac pour leur aide matérielle et financière.

Pour tous renseignements sur la pêche, contacter le responsable de votre commune :

Mr Jean-Claude LOCHET au 06.62.39.18.27

Le Club de la Rance

Bilan 2015. AG du 17 décembre

Comme de coutume, le menu 2015 a été copieux et varié :

-Concours de belote et de palets, dont celui de novembre qui a permis de récolter la somme de 400 euros entièrement reversée à la cause du téléthon.

-Sortie à Carnoët (Vallée des saints) et au lac de Guerlédan asséché.

-Sortie pique-nique à Saint-Onen-la Chapelle

-Sorties cinéma : Bon rétablissement, La famille Bélier, Un village presque parfait.

-Voyage d'une semaine dans le Gard : La Camargue, les gorges de l'Ardèche, Nîmes, Uzès, le Pont du Gard, la bamboueraie d'Anduze, Avignon, les Baux-de-Provence... Du 10 au 17 septembre 2016, projet de séjour à Moliets : découverte des Landes et du Pays basque.



A Méjannes-le-Clap, dans le Gard

Réélection du bureau à l'issue de l'AG du 17 décembre : Président André Ebalard ; Vice-Présidents Robert Grohando et Jean-Pierre Devise ; Secrétaire Joseph Verger ; Secrétaire adjointe Marie-Thérèse Piedvache ; Trésorière Marie-Annick Rosselin ; Trésorière adjointe Yvonne Legalais.

Autres membres du CA : Gilberte Coupu, Anne Huré, Yvonne Tirel, Louis Lebreton, Jean Levacher, Lucien Tostivint.

Déléguée au CCAS : Marie-Annick Rosselin

Nos joies en 2015 : Noces de diamant de Marie et René Ruellan. Noces d'or de Louisa et Marcel Udin, de Nicole et Jean-Pierre Devise, de Marie-Thérèse et André Ebalard.

Nos peines en 2015 : Lydie Lebreton, Albert Massard, Suzanne Corbin, Louise Rigollé, Pierre Monboussin, Louise Pattier, Louis Bouchet (Président d'honneur du club).



Au lac de Guerlédan asséché, la nature reprend ses droits...

Comité des fêtes

LE COMITE DES FETES DE QUEDILLAC

VOUS PRÉSENTE TOUS SES VŒUX POUR 2016

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 05 décembre en présence de M. le Maire, Président d'Honneur.

La 1^{re} partie a été consacrée au bilan financier de l'année qui s'achève.

La 2^e partie consistait à évoquer les diverses manifestations qui ont eu lieu en 2015 et celles à venir en 2016

Manifestations organisées en 2015

• Le 1^{er} février, se déroulait un thé dansant à la salle polyvalente, en partenariat avec la section gym.

• Le 17 mai eut lieu la fête communale avec deux courses cyclistes. Réservee aux cadets, la première épreuve entrait en ligne de compte pour une qualification au championnat de Bretagne et l'attribution du challenge Crédit Agricole.

Les séniors disputaient ensuite la deuxième épreuve, laquelle, à son tour, participait au classement permettant de départager les prétendants au trophée de Brocéliande.

Et c'est par un beau soleil que les spectateurs sont venus soutenir et applaudir les cyclistes.

• Le 21 juin, sur le parking de la salle polyvalente, un ciel bleu égayait également le vide-grenier, où se retrouvaient de nombreux exposants, chineurs et badauds.

Plus récemment, la 17^e édition de la choucroute de la mer, organisée en partenariat avec les volleyeurs, permit à de nombreux convives de passer une agréable soirée.

Renouvellement du bureau

Après réélection du tiers-sortant au CA, le bureau se compose ainsi :

Président : Jean-Pierre GOBIN

Vice-président : Francis MASSARD

Trésorière : Florence JOUET

Trésorier-adjoint : Didier HAMARD

Secrétaire : Stéphane BRIAND

Secrétaire-adjoint : Franck LEBRETON

Autres membres du CA: Yannick LEVACHER, René ROSSELIN, Martial JOSSE, Jérôme LEFEUVRE, Eliane FONTAINE, Samuel REGNIER, Dominique POUESSEL, Arnaud PINEL (nouveau membre)



Programme des festivités pour l'année 2016

21-22 mai :	Fête Communale
19 juin :	Vide-grenier
15 octobre :	Choucroute de la mer
05 décembre :	Assemblée Générale

SECTION AFN-UNC

Commémoration du 11 novembre



Les médaillés accompagnés de M. Jean PIRON, Président d'arrondissement de Montfort et de M. Hubert LORAND, Maire.

Recueillement, décorations et participation active des enfants lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Président de la section, Louis HURÉ, prend d'abord la parole, expliquant le devoir de mémoire en insistant sur le rôle des Soldats de France. Il nomme également ceux qui nous ont quittés depuis le 11 novembre 2014, Albert MASSARD, ancien président, Louis BOUCHET, doyen des Anciens Combattants et Hélène BODIN, veuve d'André BODIN, ancien président.

Minute de silence, puis Jean PIRON, président d'arrondissement, en présence des porte-drapeaux de Quédillac, de St-Méen-le-Grand et de Le Crouais, remet la médaille d'argent du mérite de l'UNC à Louis HURÉ, ainsi que les médailles de bronze à Louis PIEDVACHE, Guy ROSSELIN et Joseph LEVREL. De même, Louis HURÉ remet ensuite l'insigne de Soldat de France à André MASSARD et Gilbert BOUGAULT. Absents, Jean-Pierre GOBIN et Francis LEBRETON le recevront à un autre moment.

Tout au long de la cérémonie, la batterie-fanfare et nos amis de la section de Le Crouais nous accompagnent. En prélude aux discours du président et du maire, les enfants interprètent la Marseillaise, Joseph VERGER rappelle l'origine de la Croix de Guerre créée en 1915 avant d'évoquer la mémoire des 27 soldats de la commune morts pour la France cette année-là.

Le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle André POULAIN conclut la cérémonie.



Un groupe d'écoliers interprète la Marseillaise

Dates à retenir

Samedi 13 février - Assemblée Générale suivie du traditionnel repas

Dimanche 20 mars - Concours de belote

État Civil

Naissances (2^d semestre)

- GUERVAULT Kelly, née le 16 juillet 2015, domiciliée « 233 La Ville Dolais »
- BOUÉTARD Eden, né le 28 août 2015, domicilié « 217 Launay »
- LECLERC Louis, né le 12 septembre, domicilié « 242 La Ville au Breton »
- MOYSEY Louis, né le 23 décembre, domicilié « 8 rue de la Batiste »

Décès 2015

- 06/01/2015 - MASSARD Albert (74 ans)
- 08/02/2015 - CORBIN née LEBLANC Suzanne (97 ans)
- 24/02/2015 - TOSTIVINT née GUITTON Paulette (72 ans)
- 09/03/2015 - GENDROT née CRESPEL Anna (89 ans)
- 29/03/2015 - RIGOLLÉ née BIZETTE Louise (96 ans)
- 31/03/2015 - TOSTIVINT Lucienne (80 ans)
- 26/04/2015 - GILLET Emile (82 ans)
- 22/05/2015 - MONBOUSSIN Pierre (83 ans)
- 25/05/2015 - PATTIER née GERNIGON Louise (94 ans)
- 01/07/2015 - SERRÉ veuve LEVREL Denise (92 ans)
- 18/07/2015 - JOURNAUX née BOUVET Madeleine (81 ans)
- 27/07/2015 - DAO Jean-François (71 ans)
- 05/08/2015 - BOUCHET Louis (92 ans)
- 26/09/2015 - COQUILLET Louis (72 ans)
- 22/10/2015 - CRESPEL veuve LEBRETON Marie (89 ans)
- 10/11/2015 - LECLERC veuve BODIN Hélène (85 ans)
- 02/12/2015 - CRESPEL veuve TOXÉ Maria (91 ans)
- 06/12/2015 - BUSNEL Henri (88 ans)
- 15/12/2015 - VIEL Yvonnick (60 ans)

Mariages

- 04/07/2015 - PÊTRE Thierry & GUILLAUME Florence
- 08/08/2015 - BUREL David & BOISSEL Elodie

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- MARBACH Philippe - 13 allée des Rosiers
Ouverture d'une fenêtre sur pignon
- RENAI Maxime - La Chapelle de la Villée - Remplacement de portes de l'étage de la façade + création de velux
- LOCHET Pierrick - 5 allée des Rosiers
Remplacement de lucarnes par des velux
- ZAOUAM ZORGANI Martine - 6 rue de Saint Brieuc
Remplacement de fenêtres dans le sous sol et une fenêtre dans le grenier ; pergola ;
changement de couverture d'un auvent
- FLAMANC Madeleine - 5 rue de la Gare
Remplacement de la clôture
- BRIAND Marie-Jeanne - 1 rue de la Gare
Changement des ouvertures
- Commune de Quédillac - 8 rue du Bois Romé - Préau ; Rue des Lavandières - réfection du mur du lotissement Les Forges
- ROUVRAIS Marcelle - 22 rue de Rennes
Réfection des joints de la façade + crépi sur pignons
- LEBRETON Francis - 6 rue de la Plante - Remplacement de la porte d'entrée, de la porte de garage et des fenêtres
- LORAND Marcel - 24 rue de Rennes
Ravalement du mur d'enceinte du jardin côté extérieur
- VITRE Michel - 3 rue de Rennes
Sanitaire pour personne à mobilité réduite
- EARL LA VILLE GORON - Eric et Anita MINARD
La Ville Goron - Installation de panneaux photovoltaïques sur hangar à fourrage
- BIGOT Marie-Jeanne - 9 rue de Rennes
Division en vue de construire

Permis de construire accordés

- MONBOUSSIN Madeleine - 6 place de l'église
Changement de destination d'un commerce en habitation et changement des menuiseries
- EBALARD Frédéric - La Ville Fourier - Rénovation
- CRESPEL Vincent - Les Bandes - Hangar à fourrage
- MEANCE Mickaël - Lotissement les Forges (lot n°12)
Construction d'une maison d'habitation
- BOUCHARD Philippe - 18, rue des Forgerons
Construction d'une maison d'habitation

Calendrier SMICTOM

Collecte bac jaune 2016

Lundi 11 janvier - Lundi 25 janvier - Lundi 8 février - Lundi 22 février - Lundi 7 mars
Lundi 21 mars - Lundi 4 avril - Lundi 18 avril - Lundi 2 mai - **Mardi 17 mai** - Lundi 30 mai
Lundi 13 juin - Lundi 27 juin - Lundi 11 juillet - Lundi 25 juillet - Lundi 8 août - Lundi 22 août
Lundi 5 septembre - Lundi 19 septembre - Lundi 3 octobre - Lundi 17 octobre - Lundi 31 octobre
Lundi 14 novembre - Lundi 28 novembre - Lundi 12 décembre - Lundi 26 décembre

Un taxi dans la commune

Par un arrêté du Maire en date du 3 septembre 2015, Madame PASQUETTE a été autorisée à exercer sa licence de taxi accordée par la Préfecture sur le territoire de notre commune. Une place de stationnement sera prochainement matérialisée sur la place de l'Eglise afin de réserver son emplacement. La nouvelle artisan – taxi est actuellement à la recherche d'un local en centre bourg pour lui permettre une meilleure identification par un bureau d'accueil. Vous trouverez tous les renseignements pour la joindre sur sa plaquette publicitaire ci-dessous. La municipalité lui souhaite bonne réussite dans son entreprise et invite la population à lui faire appel.



Sécurité routière

Depuis quelques mois, nous constatons une recrudescence des refus de priorité aux carrefours principaux de notre bourg. Beaucoup d'usagers venant de la rue de Rennes, allant vers rue de St Brieuc ou rue de la Gare oublient qu'il y a priorité à droite au carrefour avec la rue de Médréac.

N'obligez pas la municipalité à mettre en place un STOP ou autre élément visant à réduire la vitesse au-dessous de 30.

Il est aussi constaté régulièrement le non-respect du STOP rue de la Plante avec rue de Rennes et rue de la Batiste avec rue de Médréac, sans oublier le STOP de la rue de St Brieuc, à qui revient la palme, tout en reconnaissant qu'il y aurait des modifications à apporter à ce carrefour. Mais c'est un autre feuillet.



Compagnie d'azur

Alicia Ducout et Lorenzo Bello, comédiens, musiciens et escrimeurs, viennent de quitter Rennes pour emménager à La Gérardais !

Ils ont créé en 2013 La Compagnie d'Azur au sein de laquelle ils proposent, avec d'autres artistes, des spectacles et des ateliers qui s'adressent à tous et qui invitent au voyage.

Dans leurs spectacles, on trouve toujours de l'émotion et de l'humour, ainsi que tous les ingrédients favorables à ce que la magie opère : la musique (avec la harpe d'Alicia, et ses chants en plus de douze langues!), la comédie (parfois avec masques de commedia dell'arte), et même des combats virtuoses à l'épée et au sabre !



Alicia et Lorenzo sont ravis de vivre à Quédillac, où ils trouvent le calme et l'inspiration nécessaire à leur création. Ils se réjouissent aussi à l'idée de rencontrer davantage les Quédillacais, de contribuer à tisser du lien entre les habitants, par exemple en proposant leurs spectacles et ateliers à la commune !

www.compagniedazur.jimdo.com

www.facebook.com/compagniedazur

Repas du CCAS

Le dimanche 27 septembre 2015 a eu lieu le repas de nos aînés organisé par les membres du CCAS. 75 personnes ont donc répondu favorablement à cette rencontre qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.





Le 5 septembre 2015,
Marie-Thérèse
et André EBALARD.

Noces d'or

Entourés de leurs famille et amis, c'est avec émotion et bonheur que Nicole et Jean-Pierre DEVISE puis Marie-Thérèse et André EBALARD ont célébré leurs noces d'or.



Le 29 août 2015,
Nicole et Jean-Pierre DEVISE

Tarifs municipaux 2016

SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS-COMMUNE
Location à la journée entière	180 €	305 €
Week-end	250 €	425 €
Lunch - Buffet - Couscous - Choucroute - Repas		
Bal en soirée (avec entrée)	155 €	305 €
Concours - Tournoi - Loto - Classe - Demi-journée sans repas		
Vin d'honneur- Thé dansant - Gala	55 €	55 €
Supplément chauffage	65 €	65 €

SALLE JEAN LE DUC

Vin d'honneur	50 €	50 €
Journée + soirée incluse	140 €	230 €
Demi-journée	80 €	80 €
Soirée - à partir de 17 h	110 €	180 €
Week-end	200 €	340 €
Forfait vaisselle	25 €	25 €

SALLE DES ASSOCIATIONS

Spectacle payant - Quédillac	100 €	
------------------------------	-------	--

ASSAINISSEMENT

Taxe de raccordement	675 €	/
Redevance :		/
Part fixe	10 €	
Part variable	1,75 €/m ³	/

CHAPITEAU (120 personnes)

Associations	140 €	/
--------------	-------	---

DROIT DE PECHE

Par jour	4 €	4 €
par mois	18 €	18 €
Par an	33 €	33 €

PONT BASCULE

La Polka - tarif unique (par pesée)	2 €	2 €
-------------------------------------	-----	-----

CIMETIERE - Concessions (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)

15 ans - 2 m ²	54,00 €
15 ans - 4 m ²	99,00 €
30 ans - 2 m ²	111,00 €
30 ans - 4 m ²	216,00 €
50 ans- 2 m ²	204,00 €
50 ans- 4 m ²	399,00 €

ESPACE CINÉRAIRE (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)

Jardin du souvenir	
accès jardin + plaque 15 ans	81,00 €
accès jardin seul	60,00 €
Columbarium	
case - 10 ans	300,00 €
case - 15 ans	450,00 €
case - 30 ans	900,00 €
Cavurne	
emplacement 15 ans	54,00 €
emplacement 30 ans	111,00 €

ESPACE CULTUREL

Adhésion annuelle à la BIBLIOTHEQUE/famille	6,20 €
Adhésion annuelle à la CYBERCOMMUNE/famille	16,00 €
Accès libre, animation comprise dans l'abonnement (intervention auprès des jeunes pour exposés...)	
+ accès gratuit à la bibliothèque	
Formation (mise à disposition de l'animateur) 16 € les 8 heures	
si au-delà	2 €/heure
accès ponctuel	1,50 €/heure
accès gratuit pour les demandeurs d'emploi :	
impression CV, lettre de candidature	

La naturalisation d'un habitant de la commune

Le 1er décembre, dans les salons de la Préfecture de Région, avait lieu une cérémonie de naturalisation pour 128 étrangers ayant demandé la nationalité française. Parmi eux, un Quédillacais, d'origine libanaise, Georges ABDAYEM s'est vu remettre le décret officiel au nom de Patrick STRZODA, préfet de région et des mains de Hubert LORAND, maire de la commune ; un moment très émouvant suivi d'une marseillaise reprise en chœur par tous les participants. Georges est déjà bien intégré dans notre commune puisqu'il a réussi récemment sa formation pour entrer dans notre centre de secours, faisant ainsi partie des nouveaux pompiers de 2015. Bel exemple de citoyenneté pour ce «nouveau» français à qui nous souhaitons la bienvenue sur le sol quédillacais.



Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
samedi 9 janvier 16	Apéro	Salle polyvalente	bénévoles Paris Brest Paris
samedi 9 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 10 janvier 16	Loto	Salle polyvalente	Familles Rurales
dimanche 10 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
samedi 16 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
samedi 16 janvier 16	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
dimanche 17 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
vendredi 22 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
samedi 23 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 24 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
vendredi 29 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
vendredi 29 janvier 16	Concours de belote	Salle polyvalente	Club des Retraités
vendredi 29 janvier 16	Assemblée générale	Salle Jean-le-Duc	SEPQ Fanfare
samedi 30 janvier 16	Galettes des rois	Salle Jean-Gilbert	SEPQ Foot
samedi 30 janvier 16	Repas (public)	Salle polyvalente	Dynamic Club
samedi 30 janvier 16	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 31 janvier 16	Galettes des rois	Salle Jean-Gilbert	SEPQ Foot
samedi 13 février 16	Assemblée générale	Salle Jean-le-Duc	A.F.N.
dimanche 14 février 16	Voeux	Salle Jean-le-Duc	Sapeurs Pompiers
samedi 20 février 16	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 27 février 16	Couscous de l'École (public)	Salle polyvalente	A.P.E.L.
dimanche 6 mars 16	Tournoi	Salle polyvalente	Football Table Quédillacais
samedi 12 mars 16	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 19 mars 16	Repas (public)	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
dimanche 20 mars 16	Concours de belote	Salle polyvalente	A.F.N.
vendredi 25 mars 16	Stage de musique	Salle des associations	SEPQ Fanfare
samedi 26 mars 16	Stage de musique	SJLD+Salle assos	SEPQ Fanfare
samedi 2 avril 16	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
lundi 4 avril 16	Concours de palets	Salle polyvalente	Club des Retraités
jeudi 14 avril 16	Concours de palets cantonal	Salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 23 avril 16	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 30 avril 16	Choucroute (public)	Salle polyvalente	SEPQ Foot
samedi 30 avril 16	Randonnée	Salle polyvalente	SEPQ Cyclo
dimanche 1 mai 16	Randonnée	Salle polyvalente	SEPQ Cyclo
samedi 21 mai 16	Fête communale	Salle polyvalente	Comité des fêtes
dimanche 22 mai 16	Fête communale	Salle Jean Gilbert	Comité des fêtes
dimanche 22 mai 16	Assemblée générale	Salle polyvalente	SEPQ Foot
vendredi 27 mai 16	Tournoi	Salle polyvalente	SEPQ Volley
samedi 4 juin 16	Tournoi	Extérieur	SEPQ Foot
samedi 11 juin 16	Gala	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
dimanche 12 juin 16	Tournoi	Salle polyvalente	Football Table Quédillacais
dimanche 19 juin 16	Vide grenier	Salle polyvalente	Comité des fêtes
lundi 27 juin 16	Concours de palets	Salle polyvalente	Club des Retraités
dimanche 3 juillet 16	Kermesse	Salle polyvalente	Comité kermesse
jeudi 7 juillet 16	Centre aéré - Début	Salles de réunion	Familles Rurales
vendredi 8 juillet 16	Course cycliste nocturne	Extérieur	Dynamic Club

Permanences à la mairie des conseillers départementaux

Pierre GUITTON	mercredi 6 avril	11h00
Marie DAUGAN	mercredi 4 mai	11h00
Pierre GUITTON	mercredi 5 octobre	11h00
Marie DAUGAN	mercredi 9 novembre	11h00

Les classes 5



20 ans des classes 5
Benjamin CHÉREUL,
Jérémie HERVÉ,
Florian COEURDRAY

MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : quedillac@wanadoo.fr Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication
Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL.

